



1ST SESSION, 37TH LEGISLATURE, ONTARIO
49 ELIZABETH II, 2000

1^{re} SESSION, 37^e LÉGISLATURE, ONTARIO
49 ELIZABETH II, 2000

Bill 28

(*Chapter 7*
Statutes of Ontario, 2000)

An Act to proclaim German Pioneers Day

Projet de loi 28

(*Chapitre 7*
Lois de l'Ontario de 2000)

Loi proclamant le Jour des pionniers allemands

Mr. Wetlaufer

M. Wetlaufer

1st Reading	December 7, 1999
2nd Reading	April 6, 2000
3rd Reading	June 22, 2000
Royal Assent	June 23, 2000

1 ^{re} lecture	7 décembre 1999
2 ^e lecture	6 avril 2000
3 ^e lecture	22 juin 2000
Sanction royale	23 juin 2000

Printed by the Legislative Assembly
of Ontario

Imprimé par l'Assemblée législative
de l'Ontario



Bill 28**2000****Projet de loi 28****2000****An Act to proclaim
German Pioneers Day****Loi proclamant le
Jour des pionniers allemands**

Preamble

German immigrants began arriving in large numbers in Upper Canada, which is present day Ontario, during the eighteenth century along with other United Empire Loyalists after the American Revolution. They continued to settle in Ontario during the era of Queen Victoria and Prince Albert in the nineteenth century.

They settled in various areas of Ontario and especially in and around the City of Kitchener, whose annual Oktoberfest festival provides a time for all citizens of Ontario to reflect on and celebrate our province's living German heritage.

As one of the founding groups of Ontario, German pioneers helped settle the province and made their rich cultural traditions and values an integral part of Canadian society. Ontario citizens of German descent continue to make a significant contribution to Ontario and Canada.

It is appropriate to establish a day on which to pay tribute to our historic German legacy in Ontario.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

German
Pioneers Day

1. The day following Thanksgiving Day in each year is proclaimed as German Pioneers Day.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *German Pioneers Day Act, 2000*.

Les immigrants allemands ont commencé à arriver en grand nombre au Haut-Canada, l'Ontario actuel, au XVIII^e siècle, en même temps que les autres Loyalistes de l'Empire-Uni après la Révolution américaine. Ils ont continué à s'établir en Ontario à l'époque de la reine Victoria et du prince Albert, au XIX^e siècle.

Ils se sont installés dans plusieurs régions de l'Ontario, tout particulièrement à Kitchener et dans ses environs. La fête de la bière (*Oktoberfest*) qui se tient chaque année dans cette ville donne à tous les citoyens de l'Ontario l'occasion de réfléchir au patrimoine allemand si vivant de la province et de lui rendre hommage.

Les pionniers allemands sont l'un des groupes fondateurs de l'Ontario; à ce titre, ils ont participé à la colonisation de la province et fondé leurs riches valeurs et traditions culturelles dans la société canadienne. Les citoyens ontariens d'origine allemande continuent d'enrichir l'Ontario et le Canada.

Il convient de choisir une journée au cours de laquelle nous pourrons rendre hommage à l'héritage allemand de l'Ontario.

Pour ses motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

1. Le lendemain du jour d'Action de grâces est proclamé Jour des pionniers allemands.

Jour des
pionniers
allemands

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Entrée en
vigueur

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2000 sur le Jour des pionniers allemands*.

Titre abrégé